

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi

26 mars 2015 à 19h00 Mairie de Joué l'Abbé

Date de convocation : le 18 mars 2015 **nombre de membres en exercice : 15**

Date d'affichage : le 18 mars 2015 **nombre de membres présents : 14**

L'an deux mille quinze, le jeudi vingt-six mars, le Conseil Municipal légalement convoqué le mercredi dix-huit mars deux mille quinze, s'est réuni à la Mairie de JOUE L'ABBE en séance publique, sous la présidence de Monsieur MERCIER Janny, Maire.

Etaients Présents : LUNEL Dominique, RIVIERE Patrick, CHOPLIN Pascal, THUARD Françoise, SOUCHU David, FLOQUART Sandrine, ROUVET Laurent, POLLONO Anaïs arrivée à 19h30, PLUMAIL-KOVACS Orsika, MEGY Karl, LAINÉ Magali, POURCEAU Jean-Marie, REGOUIN Evelyne, IMBERT Philippe arrivé à 20h10.

Etait absent excusé : MEGY Karl qui a donné pouvoir à Monsieur MERCIER Janny.

Secrétaire de séance : Monsieur SOUCHU David

Les membres de l'opposition ont adressé à chaque conseiller municipal un mail exprimant le souhait de voir insérer dans le compte-rendu de la séance du 24/02/2015 des extraits des propos qu'auraient tenus les conseillers de la majorité.

Considérant que ces citations sorties de leur contexte n'apportent rien à la qualité et au contenu de l'information transcrite, qu'il serait à son sens antidémocratique de citer systématiquement les échanges qui ont lieu lors de nos séances de travail car cela conduirait au silence les conseillers craignant que leurs propos ne soient interprétés ou déformés, il propose, que dans la mesure où les décisions et orientations ont été fidèlement rapportées dans ce compte-rendu, qu'aucune modification ne soit apportée.

Il précise par ailleurs, avec documents à l'appui, qu'un membre de l'opposition a lors de cette séance, à l'analyse des demandes des subventions, avancé une affirmation complètement erronée. Il n'a cependant pas vu l'intérêt de mentionner les dires de cette personne dans ce compte-rendu.

Il rappelle que la majorité municipale a accordé à l'opposition un quart de page dans le bulletin municipal, alors qu'il n'y a aucune obligation pour les communes de moins de 3500 habitants. L'opposition pourra librement s'exprimer dans cet encart « ***Le mot de l'opposition*** ».

Monsieur le Maire soumet sa proposition de maintenir en l'état ce compte-rendu au vote.

Pour le maintien : 12 voix Contre : 3 voix

Le compte-rendu n'est pas modifié.

Le compte rendu de la séance du mardi 24/02/2015 est adopté par 12 voix pour et 3 voix contre

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que pour pallier au départ de Madame Nicole CALBO intervenante dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaires de la Commune, nous avons rattaché la délibération

n°07-2015 concernant le recrutement de Monsieur Alexis NOGUERAS, animateur à compter du 26 mars 2015 jusqu'au jeudi 2 juillet 2015 au Conseil Municipal du 24 février 2015.

Examen et approbation du Compte de gestion de Monsieur SOUBIRAN, receveur Trésorerie de Marolles Les Braults.

Monsieur le Maire informe les membres qu'il convient de procéder à l'examen et à l'approbation du Compte de gestion de Monsieur SOUBIRAN, receveur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant,

- 1) *Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014,*
- 2) *Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,*
- 3) *Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- *Décide d'approuver le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2014 ;*
- *Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;*
- *Charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces afférentes à cette décision.*

Approbation et vote du Compte Administratif 2014

Monsieur le Maire, fait lecture du Compte Administratif 2014 en section fonctionnement et investissement. Il ressort un excédent de fonctionnement de l'exercice de 145230.35 € et un excédent cumulé d'investissement de 322338.14 € hors restes à réaliser.

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 charges à caractère général	206044.31€	013 atténuations de charges	6385.77€
012 charges de personnel et frais assimilés	268103.59€	70 produits des services	57308.11€
022 dépenses imprévues	-	73 impôts et taxes	356658.00€
042 opérations d'ordre transferts entre sections	29000.00€	74 dotations, subventions et participations	314589.97€
65 autres charges de gestion courante	54877.35€	75 autres produits de gestion courante	17183.49€
66 charges financières	50742.46€	77 produits exceptionnels	1862.88€
TOTAL REALISE	608767.71€	TOTAL REALISE	753998.06€
<i>023 virement à la section d'investissement 297179.85 €</i>		<i>002 résultat de fonctionnement reporté 280944.85 €</i>	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 145230.35 €			
RESULTAT A AFFECTER 426175.20 €			

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
041 opérations patrimoniales	71000.00€	040 opérations d'ordre de transferts entre sections	29000.00€
16 emprunts et dettes assimilées	113975.35€	041 opérations patrimoniales	71000.00€
20 immobilisations incorporelles	2026.40€	10 dotations, fonds divers et réserves	252914.00€
21 immobilisations corporelles	80404.67€	13 subventions d'investissement	730540.25€
23 immobilisations en cours	20006804.57€	16 emprunts relais subventions	600000.00€
26 participations et créances	150.00€	16 emprunts relais FC TVA	300000.00€
TOTAL REALISE	2274360.99€	TOTAL REALISE	1983454.25€
		<i>001 Solde d'exécution 2013 reporté 613244.88 €</i>	
		<i>021 Virement de la section de fonctionnement 297179.85 €</i>	
EXCEDENT CUMULE 322338.14 €			

Lecture est faite des chapitres du compte administratif, Monsieur le Maire ne prendra pas part au vote Monsieur RIVIERE Patrick est nommée Président de séance.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal procède au vote du Compte Administratif 2014,

Personnes ayant pris part au vote :

LUNEL Dominique, RIVIERE Patrick, CHOPLIN Pascal, THUARD Françoise, SOUCHU David, FLOQUART Sandrine, ROUVET Laurent, POLLONO Anaïs, PLUMAIL-KOVACS Orsika, MEGY Karl, LAINÉ Magali, POURCEAU Jean-Marie, REGOUIN Evelyne, IMBERT Philippe.

<i>Membres en exercice</i>	<i>15</i>	<i>Membres présents</i>	<i>14</i>	<i>suffrages exprimés</i>	<i>13</i>
<i>Votes : Pour :</i>	<i>13</i>	<i>Contre :</i>	<i>0</i>	<i>Abstentions :</i>	<i>0</i>

Le Compte Administratif 2014 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire reprend la Présidence de la séance et remercie le Conseil Municipal

Affectation du résultat 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Janny MERCIER, Maire, après en avoir entendu approuve le compte administratif de l'exercice 2014, constatant les résultats suivants :

Résultat de l'exercice	145230.35 €
Résultats antérieurs reportés	280944.85 €
<u>Résultat cumulé à affecter excédent de :</u>	<u>426175.20 €</u>
Solde d'exécution cumulé investissement (hors RAR) :	322338.14 €
Restes à réaliser en dépenses 2014	57755.03 €
Restes à réaliser en recettes 2014	447299.69 €

Monsieur le Président propose l'affectation du résultat de la manière suivante, validée par Monsieur SOUBIRAN, Receveur :

<i>Affectation en report à nouveau ligne R002 :</i>	<i>426175.20 €</i>
<i>Solde d'exécution reporté au R001 :</i>	<i>322338.14 €</i>

Approbation et vote du Budget Primitif 2015

Monsieur Janny MERCIER, Maire, fait lecture faite du budget primitif 2015 et propose ensuite de le voter.

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		<i>002 résultat de fonctionnement 2014 reporté</i>	<i>426175.20€</i>
011 charges à caractère général	257534.00€	013 atténuations de charges	7000.00€
012 charges de personnel et frais assimilés	316300.00€	70 produits des services	63500.00€
022 dépenses imprévues	20000.00€	73 impôts et taxes	367379.00€
042 opérations d'ordre transferts entre sections	-	74 dotations, subventions et participations	287120.00€
65 autres charges de gestion courante	56850.00€	75 autres produits de gestion courante	15500.00€
66 charges financières	77500.00€	77 produits exceptionnels (FOOT + TAP)	30000.00€
67 charges exceptionnelles	700.00€		
<i>023 virement à la section d'investissement</i>	<i>467790.20€</i>		
TOTAL	1196674.20€	TOTAL	1196674.20€

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
020 dépenses imprévues	20000.00€	<i>001 solde exécution 2014 de la section investissement</i>	<i>322338.14€</i>
16 emprunts (remboursements capital dette + prêt subventions)	690000.00€	10 dotations, fonds divers et réserves	45294.93€
20 immobilisations incorporelles	500.00€	13 subventions d'investissement	2500.00€
21 immobilisations corporelles	274928.36€	<i>021 virement de la section de fonctionnement</i>	<i>467790.20€</i>
23 immobilisations en cours	242039.57€		
<i>Restes à réaliser en dépenses</i>	<i>57755.03€</i>	<i>Restes à réaliser en recettes</i>	<i>447299.69€</i>
TOTAL	1285222.96€	TOTAL	1285222.96€

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal procède au vote du Budget Primitif 2015 de la Commune de Joué l'Abbé.

Personnes ayant pris part au vote :

LUNEL Dominique, RIVIERE Patrick, CHOPLIN Pascal, THUARD Françoise, SOUCHU David, FLOQUART Sandrine, ROUVET Laurent, POLLONO Anaïs, PLUMAIL-KOVACS Orsika, MEGY Karl, LAINÉ Magali, POURCEAU Jean-Marie, REGOUIN Evelyne, IMBERT Philippe, MERCIER Janny , MEGY Karl par pouvoir à Monsieur MERCIER Janny.

Membres en exercice 15 Membres présents 14
 Votes : Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 3

Le Budget Primitif 2015 de la Commune de Joué l'Abbé est adopté par 12 voix pour et 3 abstentions.

Le dit budget est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et en dépenses de la section de fonctionnement à la somme de 119674.20 €, en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 1285222.96 €.

Dotations aux Equipements des Territoires Ruraux 2015

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2015 le projet de rénovation de la toiture du Commerce Local est susceptible d'être éligible au titre : « **MAINTIEN DU DERNIER COMMERCE LOCAL ALIMENTAIRE** »

Origine des financements	Montant €
Maître d'ouvrage	28250.00€
DETR	20250.00€
TOTAL	48600.00€

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le conseil municipal adopte le projet,

- *décide de solliciter le concours de l'Etat,*
- *autorise Monsieur le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2015*
- *atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours*
- *atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement*
- *atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux*
- *charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces afférentes à cette décision.*

Locations des terres communales 2015

Monsieur Janny MERCIER Maire, informe les Membres du Conseil Municipal que la Commune de Joué l'Abbé est propriétaire de la parcelle communale ZD 67 pour une contenance de 1ha 87ca 98a, au lieudit « La Fabrique ».

Cette terre est louée à Monsieur GUYET Yves, exploitant agricole, domicilié « La Hollanderie » 72380 JOUE L'ABBE, pour un montant de 300.00 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal

- *décide de ne pas augmenter et de fixer le montant de la location des parcelles ZD67 à 300.00€ TTC pour l'année 2015*
- *charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces afférentes à cette décision.*

Monsieur Janny MERCIER, Maire, informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut, comme chaque année, délibérer sur la vente d'herbe de la parcelle ZB 230 pour une contenance de 1ha 32a 28ca, propriété de la Commune, exploitée par Monsieur TRIGER Philippe. Le montant fixé en 2013, était de 50.00 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal

- *décide de fixer le montant de la vente d'herbes de la parcelle ZB 230 à 50.00 € TTC pour l'année 2015*
- *charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces afférentes à cette décision.*

Comptes rendus des commissions municipales

- Monsieur CHOPLIN Pascal, Maire-adjoint, informe les membres du Conseil Municipal que faisant suite à une demande auprès de la Communauté de Communes des Portes du Maine, Monsieur LETOURMY Nicolas, en charge de l'environnement nous a adressé un courrier le 20 mars dernier concernant une proposition de de tracé sur la Commune de Joué l'Abbé pour une randonnée VTT, circuit n°4 d'une distance de 23 kms qui sera balisé en bleu, c'est-à-dire de difficulté moyenne.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition.

- Monsieur RIVIERE Patrick informe les membres du Conseil Municipal que le 26 février 2015 la commission « JEUNESSE-CULTURE-SPORTS » Groupe école s'est réunie.

M. Rivière à fait une présentation des comptes rendus sur :

- le point sur la relation « Ecole-Municipalité ».

Il est souligné les excellentes relations avec l'équipe enseignantes, que ce mandat serait dans la continuité. La grande majorité des demandes sont satisfaites, et les rencontres sont régulières à l'école avec Madame la Directrice. Ceci permet d'échanger, de connaître les difficultés que peuvent rencontrer les Enseignants, mais aussi d'expliquer les difficultés que rencontre la Municipalité.

Les réalisations des dernières années

la sécurité aux abords de l'école et du périscolaire.

-Reforme des rythmes scolaires

Les améliorations apportées depuis le début des TAP

Les améliorations à venir

BILAN

Projection à la rentrée 2015-2016

Monsieur RIVIERE Patrick informe les membres du Conseil Municipal que le 5 mars 2015 la commission « JEUNESSE-CULTURE-SPORTS » groupe de suivi s'est réunie.

- Réflexion sur les « TAP ».

Modifications apportées à l'organisation initiale :

Les ajouts

A prévoir

Les difficultés rencontrées

Questionnaire

Une réunion du groupe est fixée au vendredi 13 mars afin d'élaborer un questionnaire permettant de connaître le degré d'insatisfaction ou de satisfaction des parents et des enfants sur l'organisation des TAP.

Monsieur Mercier a tenu à rappeler que nous avons effectué un recrutement de qualité, et il a tenu aussi à mettre en avant la qualité et le sérieux du travail réalisé par les animatrices en charge des petits.

Les comptes rendus seront disponibles en mairie

Monsieur CHOPLIN Pascal informe les membres du Conseil Municipal que le 18 mars 2015 la Commission Fleurissement – Embellissement s'est réunie. Les points suivants ont été abordés :

Suite au bilan de fleurissement 2014, il est proposé de le reconduire pour cette année, en faisant appel aux Ets CONAN de Marolles les Brault en raison de la qualité de leurs plants, leurs conseils et leurs tarifs

Afin d'amplifier le fleurissement, de nouveaux espaces sont déterminés en essayant de le concentrer à certains points de la commune (autour de la salle de sports et de l'église) pour le rendre plus visible et aussi pour rationaliser la tâche d'arrosage des employés communaux.

Réflexion sur les décorations de Noël à installer et à acheter

Là encore, il est souhaité que les décorations de Noël soient concentrées dans le centre bourg pour donner tous leurs effets

Si nous réalisons des achats de décorations de Noël, il serait opportun de les réaliser en juin, car les entreprises soldent leurs invendus de la saison précédente

Troc plantes 11 avril

Il se déroulera place de la mairie, mise en place d'un barnum, annonce de cette manifestation par l'actualité municipale, affiches, flyers, article presse et site internet communal.

Les comptes rendus seront disponibles en mairie

Monsieur CHOPLIN Pascal informe les membres du Conseil Municipal que le samedi 21 mars s'est tenue une Commission Cimetière. Les points suivants ont été abordés :

-Visite du cimetière afin que chacun visualise les lieux, les contraintes, les espaces disponibles et les différents types d'inhumation

-retour sur la formation gestion de cimetières suivie le 21 janvier par Pascal CHOPLIN,

-consultation des documents gestion de cimetières : registre des concessions, actes de concessions, plan du cimetière

-Les notions de reprise de sépultures ont également été abordées (remise d'un tableau synoptique)

Actions à mettre en œuvre afin d'optimiser la gestion du cimetière

-tenir à jour le plan du cimetière

-identifier sur le plan les différents types de concessions et sépultures en terrain commun, préalable à un plan de relèvement de sépultures

- Le remplacement de Mr Hervy pour l'entretien du cimetière va devoir être traité

Les comptes rendus seront disponibles en mairie

Monsieur CHOPLIN Pascal informe les membres du Conseil Municipal que le 25 mars 2015 s'est tenu une réunion au foyer de la salle des sports avec les responsables des Associations

-En préambule, à cette réunion, à la demande conjointe du FC JAG et de Mr le maire, un point est fait sur les équipements et travaux sur le terrain de football notamment la rénovation et mise en conformité de l'éclairage, pour lequel un premier devis a déjà été établi,

Nous sommes en attente d'autres devis incluant différentes variantes afin de répondre au mieux aux besoins du club tout en respectant les contraintes budgétaires

-Puis poursuite de la réunion avec les associations utilisatrices de la salle de sports après quelques mois de fonctionnement, car il convient de faire le point sur l'application du règlement intérieur et le rappel des bonnes pratiques afin que cet équipement soit préservé et respecté

Une information est donnée par David SOUCHU sur l'avancement des consultations d'entreprises :

- Programme voirie 2015, l'Avis d'Appel Public à la Concurrence est en ligne pour consultation du DCE disponible en mairie. La remise de plis est prévue pour le mercredi 15 avril 2015 à 12h00.

- Fauchage, débroussaillage et tailles des haies 2015, 3 entreprises ont été consultées, **CUMA « La Croix des Landes », CORDIER Thierry et GUENE Yannick.**

- Curage de fossé et débernage des accotements : 4 entreprises ont été consultées, Lalandes, Cosnard, Cordier et Gourdeau

- Signalisation verticales : 4 entreprises ont été consultées, Signals, Signaux Girod, Lacroix et Nadia.

Toutes les consultations sont en attentes de nouvelles des entreprises.

Décisions prises par délégation

Informations du Maire au Conseil Municipal dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Signature devis Bureau Concept remplacement fauteuil secrétaire de mairie pur un montant de 460.44 euros TTC

Signature devis STAO sortie scolaire le 23 juin 2015 à Angers pour un montant de 635.00 euros TTC

Signature devis AED PROTECTION pour la vérification du parc des extincteurs et alarmes des bâtiments communaux pour un montant de 760.20 euros TTC

Signature devis Pépinières BOULAY pour le fleurissement de la commune pour un montant de 720.00 euros TTC

Signature devis Thirel Bureau renouvellement de tableau blanc pour le groupe scolaire pour un montant de 558.60 euros TTC

Avancement des financements de la salle des sports

DEPENSES				
Prestations	Entreprise	MONTANT MARCHE	MANDATÉS	RESTE A PAYER
MAITRISE ŒUVRE	ATELIER CUB3	116 570,89 €	96 443,80 €	20 127,09 €
ECONOMISTE	CABINET BAGOT	20 357,72 €	19 986,98 €	370,74 €
INGENIERIE	ACF	33 305,96 €	36 481,42 €	- 3 175,46 €
STRUCTURE	OUEST STRUCTURES	14 802,65 €	13 806,79 €	995,86 €
CONTRÔLE TECHNIQUE	APAVE	16 161,73 €	13 479,30 €	2 682,43 €
COORDINATEUR SPS	JACKY JARDIN	2 283,76 €	1 676,63 €	607,13 €
OPC	FERRE LEMOINE	25 116,00 €	25 165,41 €	- 49,41 €
LOT N°1 DEMOLITION	TP PINEAU	64 907,22 €	63 803,07 €	1 104,15 €
LOT 2 GROS ŒUVRE	ESBTP	532 133,07 €	525 195,46 €	6 937,61 €
LOT 3 CHARPENTE	GLOT CHARPENTE	309 764,00 €	312 831,08 €	- 3 067,08 €
LOT 4 COUVERTURE	SMAC	220 542,40 €	218 933,14 €	1 609,26 €
LOT 5 MENUISERIE EXT,	H & H	67 580,74 €	62 732,79 €	4 847,95 €
LOT 6 MENUISERIE INT	CHANOINE	171 232,06 €	191 554,90 €	- 20 322,84 €
LOT 7 PLAFONDS	APM	35 282,00 €	29 768,55 €	5 513,45 €
LOT 8 REVENETEMENTS	CMD	91 494,00 €	86 883,09 €	4 610,91 €
LOT 9 PEINTURE	VALIENNE	41 860,00 €	30 250,45 €	11 609,55 €

LOT 10 SOL SPORTIF	ENVIROSPORT	125 439,09 €	95 276,38 €	30 162,71 €
LOT 11 PLOMBERIE	HERVE THERMIQUE	126 361,89 €	128 676,69 €	- 2 314,80 €
LOT 12 CHAUFFAGE	HERVE THERMIQUE	146 698,80 €	147 711,80 €	- 1 013,00 €
LOT 13 ELECTRICITE	HATTON	113 231,04 €	114 317,23 €	- 1 086,19 €
LOT 14 EQUIPEMENT SPORT	MARTY SPORTS	35 901,59 €	52 938,25 €	- 17 036,66 €
filet pare ballon	MARTY SPORTS	13 369,85 €	13 369,85 €	- €
TOTAL		2 324 396,46 €	2 281 283,06 €	43 113,40 €

RECETTES				
Prestations	Entreprise	NOTIFICATION	RECU	RESTE A VERSER
EMPRUNT	CREDIT AGRICOLE	500 000,00 €	500 000,00 €	- €
EMPRUNT	CREDIT MUTUEL	400 000,00 €	400 000,00 €	- €
FST	RESEAU FERRE DE France	187 613,42 €	131 329,82 €	56 283,60 €
CTU ACTION 42	PAYS DU MANS	100 000,00 €	100 000,00 €	- €
CTU ACTION 38	PAYS DU MANS	55 000,00 €	55 000,00 €	- €
LIGNE SECTORIELLE	REGION PAYS DE LA LOIRE	150 000,00 €	115 099,86 €	34 900,14 €
PROGRAMME DEPT SPORTIF	CONSEIL GENERAL	200 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
FOND DE CONCOURS	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES MAINE	150 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
DEVELOPPEMENT SPORTIF	CNDS	310 000,00 €	200 384,05 €	109 615,95 €
LEADER	EUROPE	70 000,00 €	- €	70 000,00 €
sous total				445 799,69 €
	subventions -15%			112 649,77 €
FCTVA	ETAT sur 2014 - 2015 - 2016	356 822,50 €	29 437,72 €	327 384,78 €
emprunt relais FCTVA	remboursable sur 2 ans	300 000,00 €	300 000,00 €	- €
emprunt relais subventions	remboursable sur 2 ans	600 000,00 €	600 000,00 €	- €
TOTAL		3 379 435,92 €	2 606 251,45 €	660 534,70 €

Informations et questions diverses.

La Mairie sera fermée le samedi 4 avril 2015

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes des Portes du Maine nous a adressé le tracé pour la randonnée VVT.

La déchèterie de Montbizot sera fermée du lundi 6 avril au vendredi 10 avril 2015

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2015-2016 pour les nouveaux arrivants et les enfants nés avant le 31 décembre 2012 se dérouleront :

- Le lundi 30 mars de 16h30 à 18h00
- Le mardi 31 mars de 16h30 à 18h00
- Le vendredi 3 avril de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Prochaines dates de conseils municipaux à retenir :

- Le vendredi 24 avril 2015
- Le vendredi 29 mai 2015
- Le jeudi 25 juin 2015

Courrier Bric à Brac Joué en Fête : extension du périmètre

Devis des Jardins de Vincent concernant l'entretien du Hameau de la Ferrerie pour un montant de 2388.00 euros TTC.